



MÉCANICIEN (NE) DE VÉHICULES LOURDS / AUTOBUS #ENT-2602

Misant sur une équipe mobilisée, la Société de transport du Saguenay a pour mandat d'opérer un service de transport en commun inclusif sur le territoire de Saguenay en favorisant l'intégration de multiples solutions de déplacement. En plaçant l'expérience client au cœur de ses actions, la STS s'engage à poursuivre l'optimisation de ses services et sa modernisation. Ainsi, nous voulons être la référence en mobilité durable à **Saguenay**.

SOMMAIRE DE L'EMPLOI

Sous l'autorité du contremaître, les mécaniciennes et mécaniciens sont appelés à effectuer des travaux de mécanique préventive et corrective, à vérifier des véhicules dans le but de cerner des problèmes de fonctionnement, d'en rechercher la cause et d'en localiser la source, à effectuer des réparations, des remplacements et des réglages et à procéder à des essais de fonctionnement.

COMPÉTENCES RECHERCHÉES

- Détenir un permis de conduire classe 5 valide (obligatoire).
- Détenir un diplôme d'études professionnelles (DEP) en mécanique de véhicules lourds routiers.
- Une expérience et une formation équivalentes pourront être considérées. Cependant, l'obtention du diplôme exigé par le biais d'une reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) sera obligatoire et le travailleur pourra être soutenu dans son obtention.
- Pour une classification dans l'échelle salariale, le candidat doit se faire reconnaître ses heures d'apprenti par le CPA. Si celles-ci ne sont pas déjà obtenues, le candidat retenu devra s'engager à entreprendre les démarches requises dans un délai raisonnable pour les obtenir. L'employeur pourra offrir un accompagnement dans la réalisation de ces démarches.
- 2 ans d'expérience en mécanique de véhicules lourds.
- Avoir la certification PEP (atout).

PROFIL RECHERCHÉ

- Rigueur et précision dans le diagnostic et les réparations.
- Esprit analytique et capacité à résoudre des problèmes complexes.
- Souci de la sécurité et respect strict des normes SST et PEP.
- Autonomie professionnelle et sens des responsabilités.
- Ouverture aux nouvelles technologies (hybride, électrique, systèmes embarqués).
- Minutie dans la documentation et respect des procédures internes (GMAO).
- Bonne gestion des priorités et respect des délais d'intervention.
- Esprit d'équipe et collaboration avec les opérations.
- Fiabilité et constance dans la qualité du travail.
- Attitude proactive face aux anomalies ou risques potentiels.
- Minutie, sens de l'autonomie, capacité à travailler en équipe, bonne capacité d'adaptation.

AVANTAGES SOCIAUX EXCEPTIONNELS

💰 **Salaire compétitif : 28,69 \$ à 41,00 \$/h, selon l'expérience** et la convention collective en vigueur.

◆ **+ Prime de soir : 2,00 \$/h.**

◆ **+ Prime de fin de semaine : 3,50 \$/h.**

- ◆ Taux 1,5 en temps supplémentaire régulier.
- ◆ Taux double les samedi et dimanche (**Wow!!**).
- ◆ 36 heures de congés mobiles + 36 heures de congé maladie.
- 🏠 **Régime de retraite solide : 4,5 % employé + 10,5 % employeur (Wow!!).**
- ◆ Montant annuel pour coffre d'outils.
- 🚌 Transport en commun gratuit pour ton/ta conjoint(e) et 1 enfant.
- 👥 Régime d'assurance collective.

📅 Horaire avantageux : 4 jours/semaine (36 h de soir + alternance de fin de semaine)

✂ Fonctionnement des horaires

- La semaine normale est de **36 heures réparties sur 4 jours (9 h/jour)**.
- Les horaires couvrent le **jour, le soir et certaines fins de semaine**, afin d'assurer la disponibilité du parc d'autobus.

🔄 Attribution des horaires (4 fois par année)

- Les horaires sont attribués **selon l'ancienneté**.
- À chaque affichage, les employés choisissent leur horaire **en fonction de leur rang d'ancienneté**.
- Les horaires de jour sont généralement plus convoités.
- **Les nouveaux employés commencent habituellement sur des horaires de soir (pour plusieurs années)**, parfois avec rotation incluant la fin de semaine.

📈 Évolution avec l'ancienneté

- Avec les années de service, l'accès aux **horaires de jour et plus stables** devient plus accessible.
- L'ancienneté permet progressivement d'améliorer son horaire.

Exemple d'horaire :

	24-févr	25-févr	26-févr	27-févr	28-févr	01-mars	02-mars
Horaire	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
0	7h-16h	7h-16h	7h-16h	7h-16h			
1	5h-14h	5h-14h	5h-14h	5h-14h			
5	7h-16h	7h-16h		7h-16h	7h-16h		
1	5h-14h	5h-14h	5h-14h	5h-14h			
2		7h-16h	7h-16h	7h-16h	7h-16h		
2		7h-16h	7h-16h	7h-16h	5h-14h		
5	7h-16h	7h-16h		7h-16h	7h-16h		
4	7h-16h		7h-16h	7h-16h	7h-16h		
6	7h-16h	7h-16h	7h-16h		7h-16h		
6	7h-16h	7h-16h	7h-16h		7h-16h		
7a	15h-00h	15h-00h	15h-00h	15h-00h			
9b	14h-23h		14h-23h	14h-23h	14h-23h		
7b		15h-00h	15h-00h	15h-00h	15h-00h		
7b		15h-00h	15h-00h	15h-00h	15h-00h		
9a	14h-23h	14h-23h				6h-15h	6h-15h

Convention collective en vigueur : (Saguenay-Lac-Saint-Jean), 4571 - Transports en commun urbains, Syndicat national des employés de garage du Québec inc., CSD - Centrale des Syndicats Démocratiques, AQ10042210, 20 salariés visés

RESPONSABILITÉS DÉTAILLÉES :

1) Diagnostic et analyses

- Diagnostiquer les défauts mécaniques, électriques, électroniques et pneumatiques.
- Utiliser les outils de diagnostic.
- Effectuer des essais routiers pour valider la qualité des réparations.

2) Réparer ou remplacer les composantes :

- Moteurs diesel, hybrides ou électriques.

- Transmissions automatiques.
- Freins pneumatiques et systèmes ABS.
- Suspensions pneumatiques ou hydrauliques.
- Systèmes de direction.
- Systèmes de refroidissement.
- Composantes haute tension (selon formation) :
 - Ajuster ou remplacer des composantes mécaniques mineures.
 - Réparer les systèmes de chauffage passagers, climatisation et ventilation.
 - Exécuter des travaux de soudure mineurs lorsque requis.

3) Équipements et systèmes embarqués

- Entretenir et réparer les capteurs ITS (AVL, APC, GPS).
- Vérifier et réparer les panneaux d'affichage et les systèmes d'annonces sonores.
- Entretenir, ajuster et réparer les rampes d'accès UFR.
- L'atelier mécanique doit s'assurer que les autobus sont prêts à accueillir les tablettes, c'est-à-dire que le support fixe et l'alimentation électrique sont sécuritaires et fonctionnels. Toutefois, la manipulation, l'installation et la gestion des tablettes relèvent de l'équipe opérationnelle.
- Systèmes haute tension (hybride/électrique).
- Intervenir sur les batteries, modules, onduleurs et autres composantes haute tension (selon formation).
- Appliquer rigoureusement les procédures de consignation et de mise hors tension.

4) Entretien préventif

- Effectuer les programmes d'entretien selon les grilles du fabricant et du programme interne.
- Faire les changements d'huile, filtres, graissage et vérifications courantes.
- Effectuer les mises au point nécessaires à la préparation hivernale.

5) Inspections et conformité

- Effectuer les inspections mécaniques obligatoires selon le Programme PEP de la SAAQ.
- Identifier les défauts mineurs et majeurs.
- Appliquer les règles d'immobilisation prévues au Code de la sécurité routière.
- Respecter les normes environnementales (déversements, matières dangereuses, manipulation sécuritaire).

6) Documentation et GMAO

- Documenter toutes les interventions dans le système MIR-RT ou autre GMAO.
- Remplir rigoureusement les bons de travail (champs obligatoires, nature des travaux, pièces utilisées).
- Signaler rapidement toute anomalie affectant la sécurité ou la disponibilité du véhicule.
- Lire et interpréter des manuels techniques, des schémas, des plans et des fiches d'entretien.
- Consulter les guides du fabricant pour diagnostiquer et réparer.
- Suivre les directives techniques et les spécifications des manufacturiers.

7) Sécurité, propreté et procédures

- Travailler selon les procédures internes et fiches de méthodes.
- Utiliser l'équipement de protection individuelle (EPI).
- Appliquer les procédures de cadenassage et les règles SST.
- Maintenir un environnement de travail propre, sécuritaire et organisé.
- Signaler tout bris d'outillage ou d'équipement.

8) Collaboration et communication

- Travailler selon les procédures internes et fiches de méthodes.
- Utiliser l'équipement de protection individuelle (EPI).
- Appliquer les procédures de cadenassage et les règles SST.
- Maintenir un environnement de travail propre, sécuritaire et organisé.
- Signaler tout bris d'outillage ou d'équipement.

7) Indicateurs de performance proposés

- Qualité des réparations (retours atelier).
- Respect des temps d'intervention selon les priorités.
- Exactitude de la documentation dans la GMAO.
- Respect des normes PEP / sécurité routière.
- Collaboration et respect des communications.
- Adhésion aux procédures SST.



Les personnes intéressées sont invitées à transmettre leur candidature par courriel à emploi@stsquenay.com

*** Vous devez inscrire le nom du poste **MÉCANICIEN** ou **MÉCANICIENNE** dans l'objet de votre courriel de candidature. ***

Ou

Déposer en personne votre candidature à l'adresse suivante :

Société de transport du Saguenay

1330, rue Bersimis

Saguenay (Québec) G7K 1A5

La Société de transport du Saguenay souscrit aux principes d'équité, de diversité et d'inclusion. Nous encourageons les candidatures de toutes les personnes qualifiées, sans égard à l'origine, au genre, à l'identité ou l'expression de genre, à l'orientation sexuelle, à l'âge, à la religion, à la situation de handicap ou à toute autre caractéristique protégée par la loi. Des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes qui en font la demande.

CNP 72410 – Mécaniciens/mécaniciennes de véhicules automobiles et de camions

Inclut les mécaniciens de véhicules lourds routiers (camions, autobus). <https://www.guichetemplois.gc.ca/structure/cnp/72410>

Code de la sécurité routière du Québec – Véhicules lourds <https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/c-24.2>

Règlement sur l'inspection mécanique des véhicules routiers (SAAQ) <https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/rc/c-24.2,r.4.1>